

# Informations pratiques

## Public concerné

- Particuliers et professionnels
- Étudiants en cours de formation universitaire ou privée
- Demandeurs.euses d'emploi
- Personnes en reconversion professionnelle
- Personnes en situation de handicap

**Toute personne pouvant justifier une année d'expérience professionnelle.**

## Lieu

Présentiel : 1 Boulevard de Valmy - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Distanciel : possible

## Intervenant

J. LEBEL, Agrégé de Lettres Classiques, Docteur en science de la communication, Chef d'entreprise, Maître de conférence et Consultant.

## Pédagogie

Le bénéficiaire est accompagné par le consultant spécialisé à l'aide de plusieurs entretiens basés sur le livret de recevabilité et le livret 2. Ces différents échanges durent entre 30min et 1h selon l'avancée et les besoins de chacun.

## Période

Ouverture permanente. L'ensemble de **la démarche dure entre huit et douze mois** (de la définition du projet jusqu'aux épreuves de validation devant le jury).

## Tarifs

Nos tarifs varient selon les entreprises et les particuliers. Pour plus d'informations et un devis personnalisé, veuillez nous contacter par mail [contact@akxia.fr](mailto:contact@akxia.fr) ou par téléphone au 03.20.31.20.00.

## Financement

Pôle Emploi - Entreprises - Personnel - Éligible au CPF

## Diversité & Handicap

AKXIA s'engage dans une politique inclusive et dans la non discrimination. Pour bénéficier et connaître plus en détail les modalités d'accessibilité de nos locaux, nous vous invitons à contacter **notre référente pédagogique et administrative pour les personnes en situation de handicap, Samia**, que vous pourrez contacter directement au 03.20.31.20.00, ou sur [secretariat@akxia.fr](mailto:secretariat@akxia.fr).

## Informations pratiques

### Processus d'information des conditions de présentation aux certifications et des calendriers des jurys

**L'accompagnateur informe les bénéficiaires de toutes les modalités dès l'entretien d'accueil et les rappelle régulièrement.**

De manière générale les éléments de référence sont accessibles sur CERES (plateforme de la Direccte).

Une veille est assurée par nos soins. Elle permet d'adresser aux bénéficiaires un rappel de cette date.

En ce qui concerne la convention tripartite - DAVA (Dispositif Académique Validation des Acquis) des Hauts de France, AOCDTF (Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France) et AKXIA - les convocations sont envoyées directement aux bénéficiaires déclarés recevables.

### Processus d'accompagnement

Le bénéficiaire est accompagné à travers une série d'étapes, sous forme d'entretiens (trente minutes à une heure). Ces derniers lui permettent de s'approprier et de formaliser progressivement ses compétences à travers une série de livrables rédigés (Mouture 1, 2, 3...).

Chaque étape donne lieu à une analyse de la mouture précédente ainsi qu'à des conseils pour la rédaction suivante.

Une fois que la mouture est jugée recevable au regard du référentiel et des attendus du livret de recevabilité ainsi que du livret 2, elle donne lieu à une rédaction définitive. Celle-ci est adressée, dans les délais impartis, au DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis) de l'Académie concernée.